



# LA VOIX DE L'ÉCOLE

LA LETTRE D'INFORMATION DU **sne!**

Dispensé de timbrage **BOURG PPDC**

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 3-10-2018

## L'heure du choix...

**REVALORISATION  
SALARIALE ?**

**AMENAGEMENTS  
DES FINS DE  
CARRIERE ?**

**PROMOTIONS ?**

**MEDECINE  
DU TRAVAIL ?**

**CONDITIONS  
DE TRAVAIL ?**

**DIRECTION  
D'ÉCOLE ?**

**sne!** ENSEIGNER  
C'EST S'ENGAGER.

**eSEN**



# LA VOIX DE L'ÉCOLE

#349 - OCTOBRE 2018

PAGE 2 :  
ÉDITO : POURQUOI VOTER POUR LE SNE ?  
PAGE 3 :  
BILAN ET REVENDEICATIONS  
PAGES 4 :  
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DÉCEMBRE  
2018



[www.sne-csen.net](http://www.sne-csen.net)

Syndicat National des Écoles  
4 rue de Trévisse  
75009 PARIS

siège administratif :  
place Michel Floriot  
01160 Neuville sur Ain

Dépôt légal : 3e trimestre 2018

Directeur des publications :  
**Pierre Favre**

Mise en page: **NByl**  
CPPAP : 0216 S 07733

## EDITO

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

## Pourquoi voter pour le SNE ?

Les élections professionnelles se dérouleront  
du 29 novembre au 6 décembre 2018

Il s'agit pour vous, comme pour plus d'un million d'électeurs, de choisir les représentants syndicaux qui défendront **vos intérêts** et **vos idées** dans les instances nationales (CTM), académiques (CTA), départementales (CAPD) où il est question de **votre carrière individuelle** et de **vos conditions de travail**.

Les sièges à pourvoir sont attribués à chaque syndicat, et cela proportionnellement au nombre de voix obtenues.

Au cours de ces dernières années et malgré les obstacles, le **Syndicat National des Ecoles** a poursuivi sans relâche sa mission, son action et sa progression. Il a été à vos côtés pour vous renseigner et vous informer.

Le **SNE** est, avec ses partenaires le **SNALC** et le **SPLEN-SUP (ITRF)**, un syndicat représentatif pour tous les personnels de l'Éducation nationale, puisqu'il siège au CTM (Comité Technique Ministériel).

Le **SNE** est aujourd'hui avec le **SNALC** le seul syndicat représentatif à ne percevoir **aucune subvention de l'État**. Il ne vit et n'agit que grâce aux cotisations de ses adhérents. Il n'a de comptes à rendre qu'à ses adhérents. Cela garantit **son indépendance politique, sa liberté de ton, de pensée et d'action**.

Les électeurs du **SNE** savent que loin de se cantonner à la dénonciation ou à l'immobilisme, il est le seul syndicat à proposer des projets réalistes et ambitieux pour l'école.

Si aujourd'hui **les fondamentaux** sont de retour sur le devant de la scène, c'est bien en grande partie grâce au travail de longue haleine du **SNE**. Notre syndicat défend ces savoirs dans une vision qui n'a rien de passéiste et qui cherche à rendre aux enseignants leur juste place. Contrairement aux autres organisations syndicales, nous ne proposons pas de ne rien changer en pédagogie ou pire : de faire plus de ce qui ne fonctionne pas !

Le **SNE** n'a jamais cédé ou changé d'avis sur **les rythmes scolaires**, pas besoin d'un sondage de dernière minute pour défendre la revendication du terrain. Nous n'avons pas signé l'appel de Bobigny, nous ! Le résultat est là : les écoles de France sont revenues majoritairement à **la semaine des 4 jours**. Cette victoire est bien à mettre à l'actif du **SNE**, seul syndicat à avoir toujours défendu cette organisation, depuis 2014, sans jamais retourner sa veste.

Il en est de même pour cette mascarade de PPCR : le **SNE** et le **SNALC** avaient voté contre dès le départ !

« Enseigner c'est s'engager » dit notre slogan. Vos délégués et représentants du **SNE** en ont fait leur modus operandi. Vous pouvez compter sur nous.

Ange Martinez,  
Vice président du SNE



# BILAN et REVENDICATIONS

Dans son programme « L'école des fondamentaux », élaboré en 2015, le SNE avait mis en exergue 17 priorités à destination des politiques, en vue des élections présidentielles de 2017. A ce jour, voici notre bilan d'étape.

## Les acquis du SNE :

- **Le retour à la semaine de 4 jours** : seul syndicat à avoir pressenti les problèmes posés par la semaine de 4,5 jours et à s'y opposer farouchement depuis le départ. 85% des écoles ont retrouvé la pause du mercredi : il en reste 15% à défendre !
- **Le recentrage des programmes sur les fondamentaux** : savoir lire, écrire et compter sont des préalables à tous les autres apprentissages. La pédagogie explicite et la systématisation ne doivent plus être taboues!
- **La possibilité de proposer le redoublement pour donner du temps à l'élève** : qui d'autre que les enseignants sont les plus à même de juger de ce qui est le mieux pour les élèves ?
- **La mise en place de CP à effectifs réduits** : le SNE en approuve le principe, mais souhaite que ce dispositif s'étende à tous les CP, et pas seulement ceux en zone d'éducation prioritaire...
- **Du temps pour les évaluations nationales** : des évaluations, oui, mais à condition d'y préparer les enseignants et de les impliquer dans le dispositif afin que cela leur soit utile dans leur pédagogie. Les enseignants ne doivent pas subir, mais être associés. 5h ont été obtenues par le SNE pour effectuer la saisie.

## Ce qui reste à obtenir :

- **Une revalorisation de 20% dans le premier degré** pour compenser la perte du pouvoir d'achat depuis 30 ans et redonner de l'attractivité au métier d'enseignant
- **Une prise en compte spécifique du métier de directeur d'école** : un directeur n'est pas un enseignant comme les autres, et l'accroissement des charges et des responsabilités doit faire évoluer cette fonction pour lui donner la reconnaissance et l'attractivité nécessaires
- **Un accès juste aux promotions** : la mise en place du PPCR (auquel le SNE s'est opposé) entraîne des inégalités de traitement dans l'accès à la HC et à la CE. Transparence, information et équité doivent prévaloir à l'égard des agents.
- **Un aménagement des fins de carrière** : l'allongement des carrières et les exigences croissantes du métier nécessitent des aménagements, qui permettraient à ceux qui le souhaitent de se libérer progressivement des contraintes de la classe et des élèves.
- **Une véritable médecine du travail** : des rendez-vous réguliers, des médecins en nombre suffisant pour repérer et diagnostiquer des problèmes de sante, et ainsi pouvoir mieux protéger les enseignants



**INDEPENDANT  
APOLITIQUE  
PROCHE DE VOUS**

**sne-info@cse.fr**

**www.sne-cse.net**

# **ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DÉCEMBRE 2018**

Au cours de ces dernières années et malgré les obstacles, le **Syndicat National des Ecoles** a poursuivi sans relâche sa mission, son action et sa progression. Il a été à vos côtés pour vous renseigner et vous informer.

Le **SNE** est, avec ses partenaires le SNALC et le SPLEN-SUP (ITRF), un syndicat représentatif pour tous les personnels de l'Éducation nationale, puisqu'il siège au CTM (Comité Technique Ministériel).

## **La progression du SNE surprend**

Le **SNE** est aujourd'hui le seul syndicat représentatif dont la confédération, la CSEN, ne perçoit volontairement aucune subvention d'État. Il ne vit et n'agit que grâce aux cotisations de ses adhérents. Il n'a de comptes à rendre qu'à ses adhérents. Cela garantit son indépendance, sa liberté de ton, de pensée et d'action.

Les électeurs du **SNE** savent que loin de se cantonner à la dénonciation ou à l'immobilisme, il est le seul syndicat à proposer des projets réalistes et ambitieux pour l'école.

## **Le SNE est déterminé !**

Le **SNE** a toujours lutté pour VALORISER les personnels et leur métier, INVENTER un système efficace, PROTÉGER chacun d'entre vous. Il s'est engagé sur ces termes précis. C'est le combat qu'il a mené jusqu'à présent et qu'il continuera de mener sans relâche. Le **SNE** est un syndicat de parole : il restera fidèle à ses adhérents et à leurs idées, libre, indépendant, laïc et sans compromission.

Le **SNE** a prouvé que les valeurs qu'il n'a cessé de défendre sont aussi celles de dizaines de milliers d'électeurs. Nous les remercions par avance de leur soutien indispensable et les assurons de notre résolue combativité au service de leurs intérêts et de leurs idées.



**Aux élections professionnelles  
2018, c'est décidé, je vais :**

**VOTER** mais aussi

**FAIRE VOTER** pour

**les listes du SNE et des**

**autres syndicats de la CSEN !**